

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 29 MAI 2017

Mme Faccenda ouvre la séance à 17h 40:

- Sont présents 20 membres sur 23 . (cf liste d 'émargement ci-jointe-annexel)
- Sont excusés Mme Huon, Conseillère Départementale-Mme Le Coz, représentante de la Mairie-M.Fichet.
- Sont absents : Mme Scouarnec, représentante parents d'élèves et M.Bihan, représentant de la Mairie (Mme Faccenda indique que M.Bihan devrait arriver pour 18h)

Le quorum étant atteint Mme la Principale déclare que la séance peut débiter.

- Mme Faccenda propose la candidature de Mme Plantec Rousic , comme secrétaire de séance.
- Mme Faccenda procède à l'examen et au vote du compte-rendu du CA du 27 mars 2017.

Pour : 20 Abstentions : 0 contre : 0

- Mme Faccenda propose l'ordre du jour modifié :
 - rajout d'un point : Point II : 4-convention Prix des Incorruptibles 2017/2018
 - rajout d'un point : Point II : 5-convention formation « gestes qui sauvent » 2017/2018

Pour : 20 Abstentions : 0 contre : 0

POINT I- Vie de l'établissement

1. Séjour d'intégration pour les classes de 6ème

Mme Faccenda présente le séjour d'intégration proposé aux élèves de 6ème au centre de Keravel à Primel Trégastel du 25 au 29 septembre 2017 pour les classes de 6èmes :

- 2 classes de 6èmes du 25 au 26 septembre 2017
- 2 classes de 6èmes du 28 au 29 septembre 2017

Budget pour les 100 élèves de 6^{ème} :

- Participation du FSE à hauteur de : 2000 euros
- Participation de l'établissement : 620 euros
- Participation des familles de 40 euros

Objectifs :(en lien avec le projet d'établissement)

1. intégration des élèves au sein du collège et auprès de leurs camarades : permettre à chaque élève de trouver sa place
2. favoriser le travail interdisciplinaire
3. ouverture
4. vivre ensemble et citoyenneté

Activités :

Pour chacun des élèves :

- deux demi-journées sont consacrées à la découverte d'activités nautiques : bateau collectif-kayak.
- les autres demi-journées permettent une étude de l'environnement en lien avec les

- programmes scolaires de 6èmes : pêche à pied, course d'orientation, land art, randonnée, sports collectifs
- soirée et veillée : travail autour du vivre ensemble et de la citoyenneté.

Encadrement : assuré pour chaque séjour par les professeurs principaux :

Ils seront secondés par d'autres adultes du collège : professeurs des classes concernées, CPE, surveillants, gestionnaire.

Dans chacune des activités proposée, les élèves seront accompagnés par des personnes qualifiées et diplômées du centre.

Mme Loneux demande si les familles peuvent avoir une aide en cas de besoin. Mme Faccenda indique que le Fonds Social Collégien peut accompagner les familles.

Le projet pédagogique du séjour et le montant de la participation des familles sont votés à l'unanimité des votants :

Pour : 20 Abstentions : 0 contre : 0

2. Liste des fournitures scolaires-rentree 2017-2018

Conformément à la circulaire n°2016-054 du 13 avril 2016, parue au bulletin officiel du 15 avril 2016, Mme Plantec CPE présente la liste des fournitures scolaires par niveau pour la rentrée 2017. Cette liste a été réalisée en concertation avec les enseignants et les représentants parents d'élèves du collège.(cf.annexe)

Une vente de « pack fournitures scolaires » avec des tarifs qui devraient être identiques à ceux de l'année 2016/2017 sera proposée aux familles , le mardi 4 et jeudi 6 juillet 2017 de 11h30 à 14h et de 16h30 à 18h.

Pour : 20 Abstention : 0 Contre : 0

3- séjour à Hohenmolsen -rentree 2017

Ayant accueilli les correspondants d'Hohenmolsen au mois d'avril 2017, les élèves bilangues de 4èmes et 3èmes à la rentrée 2017 se rendront à leur tour en Allemagne du 11 septembre au 19 septembre 2017.

Mme Cadiou, organisatrice du séjour n'ayant pas eu suffisamment d'éléments le séjour et son budget seront présentés au prochain conseil d'administration, le lundi 3 juillet 2017.

4- point sur la mise en œuvre de la formation « gestes qui sauvent » pour les élèves de 3ème

Dans le cadre de la construction de leur parcours citoyen, l'ensemble des élèves de 3èmes participera à une formation aux « gestes qui sauvent » le jeudi 8 et vendredi 9 juin 2017. par l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers. Le coût par élève est de 10 euros,soit 940 euros.

Cette action sera subventionnée par une subvention de crédits de fonctionnement qui s'élève à 1980 euros.

6 groupes seront constitués avec un temps d'information de 2 heures par groupe par l'adjudant Richard Cochen notamment, Instructeur National de Secourisme.

Mme Faccenda indique qu'une réflexion est en cours pour la mise en place du passage du diplôme de Premier Secours sur le niveau 4ème pour l'année 2017/2018 et un rappel « des gestes qui sauvent en 3ème. »

5- journée au Mémorial de Caen : lauréats concours national de la Résistance et de la Déportation

13 élèves de 3B et 3D ont participé au Concours National de la Résistance et de la Déportation sur le thème de la négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi. L'atelier mené par M.Lucas, professeur d'histoire géographique, a permis la création d'un paddlet, outil collaboratif qui permet de créer et partager des murs virtuels.

Mme Faccenda félicite le groupe et notamment Alwena Raoul, membre du Conseil et M.Lucas, professeur d'histoire-géographie pour le travail réalisé et pour leur engagement qui s'est poursuivi par leur participation à la cérémonie du 8 mai à Plougasnou avec les élèves de la chorale et M.Lenne.

Le groupe s'est ainsi rendu à Quimper afin de recevoir leur prix ayant obtenu une mention spéciale par le jury. 4 d'entre eux représentent le groupe lors d'un séjour de deux jours en Normandie le mercredi 31 mai et le jeudi 1^{er} juin 2017 accompagnés par M.Lucas.

Le collège propose ainsi d'organiser une journée au Mémorial de Caen et sur les plages du Débarquement pour l'ensemble des élèves impliqués et engagés dans leur parcours citoyen.

6-projet de jumelage artistique et culturel avec Son Ar Mein

Ce projet déjà présenté au dernier conseil d'administration et en conseil pédagogique d'une durée de 3 ans (2017-2020) est un projet d'éducation artistique et culturelle qui s'inscrit dans le projet d'établissement, notamment dans l'axe ouverture et participe à la construction des parcours des élèves : Parcours Artistique et Culturel, Parcours Citoyen, Parcours Avenir. L'objectif est que tous les élèves soient confrontés à la présence d'artistes, à un rapport avec des œuvres ou encore un patrimoine. Il irriguera l'ensemble des disciplines enseignées, favorisera la transdisciplinarité. Il s'articulera autour de 3 registres. La pratique artistique : agir, faire, observer, construire, c'est avant tout observer par le corps ce que peut être une dimension esthétique. La fréquentation des œuvres, afin de se forger une culture personnelle la plus ouverte, et aussi l'apport de connaissances générales par des apports théoriques et techniques, connaissances, historiques, artistiques et esthétiques pour s'approprier progressivement une réflexion culturelle.

Ce projet a été co-construit avec l'association Son Ar Mein suite à plusieurs réunions en présence d'enseignants du collège (M.Lenne, M.Lucas, M.Pouliquen, M.Oger)

Ce projet soutenu par le Foyer Socio-Educatif et la Mairie de Lanmeur a été envoyé ce jour à la Direction Académique et au Conseil Départemental (cf annexe).

Mme Loneux demande si des subventions de la DRAC sont possibles dans le cadre d'un tel projet.

Mme Faccenda indique que la DRAC soutient des résidences d'artistes ponctuels plus que des jumelages sur longue période.

Mme Faccenda indique que dans le cadre d'une résidence d'artistes à l'Hôpital Local de Lanmeur en septembre prochain, deux classes pourront assister à une répétition du groupe Moriarty. Résidence à laquelle l'association Son Ar Mein est également associée. Autant de moments qui permettent de renforcer les liens avec l'Hôpital Local, puisque des élèves de 6èmes et de l'école primaire de Lanmeur iront chanter le jeudi 22 juin prochain avec Mme Romieux et M.Lenne.

7-point sur l'organisation des activités EPS année 2017/2018-restructuration gymnase

18h10 : arrivée de M.Bihan

Mme Faccenda indique que les travaux de restructuration du gymnase de la municipalité devraient débiter au mois de juillet 2017 (désamiantage) et se poursuivre dès le mois de septembre 2017, rendant le gymnase inutilisable sur l'année scolaire 2017/2018.

Le projet présenté lors du dernier conseil d'administration a été retravaillé avec les enseignants d'EPS et le projet avec le centre équestre de Garlan abandonné pour des questions d'organisation et financière, ne permettant pas de le rendre pérenne.

En accord avec Mme Huon, un courrier sera envoyé au Conseil Départemental pour demander un accompagnement dans la mise en œuvre des activités sportives sur la période allant des vacances de la Toussaint aux vacances de Pâques, dont une partie pourrait se dérouler sur la commune de Plouezoch. Ce qui entraînera de nombreux déplacements.

Une réunion est également prévue par la Mairie le lundi 19 juin avec l'ensemble des associations utilisatrices pour mettre en place le planning d'occupation de la salle Steredenn sur l'année 2017/2018.

Mme Faccenda indique également qu'une réunion de concertation entre le collège, la mairie et en présence de M.Le Scour avait eu lieu le 14 décembre 2016. Durant cette réunion, le projet avait été présenté. Lors de cette réunion, les enseignants d'EPS avaient indiqué que deux salles ne pourraient être utilisées pour les activités du Collège du fait d'une taille non conforme.

Le samedi 13 mai, Mme Faccenda a rencontré M.Fichet à la Mairie pour avoir connaissance du projet. Suite à cet entretien, une nouvelle réunion a été fixée , le lundi 22 mai en présence de M.Nicolas e Mme Le Coz, représentants de la Mairie, de l'architecte, M.Le Scour, des enseignants d'EPS et de Mme Faccenda. Le problème des deux salles a été à nouveau évoqué et il a été constaté que ce problème avait été omis dans la réalisation du second projet.

Après échange avec M .Fichet, Mme Faccenda indique que M.Le Scour est en train de reconsidérer les plans en agrandissant une des salles pour qu'elle passe de 225 m² à 400 m² pour pouvoir accueillir les élèves. M.Fichet a également indiqué que cette modification ne pourra se faire qu'avec le soutien du Conseil Départemental.

M.Bihan confirme que M.Le Scour travaille sur un projet d'agrandissement, qui sera présenté au conseil d'administration du 3 juillet prochain et que ce nouveau projet aura besoin d'un soutien financier. La demande faite par les enseignants du Collège est bien prise en considération.

Mme Faccenda remercie M.Fichet de l'avoir reçue sur cette question,de lui avoir bien indiqué que l'avis du Collège était important dans la réalisation du projet. et d'avoir mis en place rapidement une réunion dans le cadre de la concertation autour du projet suite au retour des enseignants du collège.

M.Le Lay indique regretter que la concertation ait été faite avec le Collège d'un côté et les associations de l'autre. Ce qu'il trouve regrettable , car le projet est ambitieux et doit satisfaire les uns et les autres. M.Le Lay indique que selon lui il n'y a pas eu de concertation. Il y a eu de l'information. Il a fallu que les enseignants interviennent en interpellant leur chef d'établissement, qui est remercié pour sa réactivité en demandant rapidement à rencontrer M.Fichet. Il est nécessaire que tout le monde se retrouve autour de la table.

Mme Faccenda précise que si il n'y a pas eu de nouvelle concertation suite à la réunion du mois de décembre 2016 c'est du fait que le problème des deux petites salles n'avait pas été pris en considération suite à la première réunion et qu'il était retenu que le collège n'avait besoin dans son organisation des activités que de la grande salle.

Mme Faccenda remercie également M.Fichet pour sa réactivité et son soutien sur les domaines pour lesquels elle peut le solliciter.

M.Le Lay précise que le but n'est pas seulement de rentrer dans une enveloppe budgétisée mais d'avoir une utilisation pédagogique optimale.

Mme Plantec demande à M.Bihan quelles sont les dates de désamiantage et la date du « premier coup de pioche » ?

M.Bihan indique ne pas avoir la réponse à ce jour.

Mme Faccenda indique qu'il faudra aussi se poser la question du stockage du matériel et de l'utilisation de la Sdalle Stéredenn,

Point II. Contrat et conventions.

1.convention d'adhésion aux groupements de commandes des établissements d'enseignement du Finistère année 2018

Le collège adhère au groupement de commandes du Finistère depuis de nombreuses années.

Mme Faccenda demande aux membres du Conseil d'Administration l'autorisation de renouveler cette adhésion.

Pour : 21 Abstentions : 0 contre : 0

2. convention « jardins et potagers pédagogiques »

Mme Faccenda présente le projet mis en place dans le cadre de l'agenda 21 pour la réalisation de jardins potagers à la rentrée de septembre 2017.(cf.annexe)

Mme Faccenda demande aux membres du Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention « Jardins et potagers pédagogiques » :

Pour : 21 Abstentions : 0 contre : 0

3. Convention hébergement élèves atelier hip hop-festival danse UNSS

Mme Faccenda félicite les 7 élèves de l'atelier hip hop et M.Loiseau, professeur d'EPS pour le travail réalisé durant cet atelier, qui se réunissait le mardi midi depuis le mois d'octobre 2016.

Le groupe est monté sur scène le mardi 23 mai dernier dans le cadre du Festival Entrendanse au Roudour à Morlaix, organisé par l'association Escarbelle. Une très belle chorégraphie sur le thème des différentes phases du sommeil, qu'ils présenteront le jeudi 1^{er} juin au Mac Orlan à Brest et au festival de danse UNSS à Guipavas le vendredi 2 et samedi 3 juin 2017. Mme Faccenda remercie le Foyer Socio-Educatif du Collège qui a soutenu ces beaux projets.

C'est dans ce cadre et pour éviter un retour sur Lanmeur le jeudi soir que l'établissement DIWAN au Relecq Kerhuon accueillera les élèves et M.Loiseau durant le Festival . Mme Faccenda a ainsi demandé à la directrice de Diwan si l'accueil pouvait se faire dès le jeudi soir. Ce qui est possible à raison de 13 euros la nuit, petit déjeuner compris.

Mme Faccenda demande aux membres du Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention d'hébergement avec Diwan pour la nuit du jeudi 1^{er} au vendredi 2 juin 2017 pour 8 personnes :

Pour : 21 Abstentions : 0 contre : 0

4-convention prix des incorruptibles 2017/2018 :

Le prix des Incorruptibles est un prix littéraire jeunesse, décerné chaque année par des élèves issus des classes maternelles au lycée. L'objectif est de proposer des sélections d'albums et de romans de qualité à un maximum d'enfants afin de les amener à la lecture plaisir.

L'inscription prise en charge par l'établissement s'élève à 27 euros.

Mme Faccenda demande l'autorisation aux membres du Conseil d'Administration de signer la convention d'adhésion au prix des incorruptibles :

Pour : 21 Abstentions : 0 contre : 0

5-convention « gestes qui sauvent » pour les classes de 3èmes :

Mme Faccenda demande aux membres du Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention « formation des gestes qui sauvent » avec l'UDSP pour la formation du jeudi 8 et le vendredi 9 juin 2017 pour les 94 élèves de 3èmes :

Pour : 21 Abstentions : 0 contre : 0

Point III- Points financiers

1. Crédits pédagogiques globalisés-année 2017.

Les crédits pédagogiques sont destinés à couvrir prioritairement le financement des droits de reprographie, des carnets de correspondance et de l'acquisition des manuels scolaires

N'ayant pas reçu la notification de ces crédits, ce point est reporté au conseil d'administration du lundi 3 juillet 2017.

2- prélèvements sur fonds de réserve :

A/ Afin d'équiper en matériel informatique la nouvelle salle 3 ainsi que de pouvoir équiper les vidéos projecteurs Benq en interactif, Mme Faccenda demande aux membres du Conseil d'Administration l'autorisation de pouvoir prélever 5000 euros sur le fond de roulement.

Mme Faccenda précise que les enseignants se sont rendus en formation autour du numérique durant cette année scolaire. Afin d'en faire le point et étant Collège Numérique, il a été demandé aux enseignants de définir d'éventuels futurs projets , équipements, ressources et besoins en formation qui viennent compléter les investissements déjà existants.

Mme Faccenda précise que la salle 3 totalement rénovée et équipée avec un positionnement en îlots sera une salle de recherche que les enseignants pourront réserver.

Mme Faccenda demande l'autorisation aux membres du Conseil d'Administration d'effectuer un prélèvement sur fond s de roulement de 5000 euros dans le cadre d'équipements des salles :

Pour : 21 Abstentions : 0 contre : 0

B/ Prélèvement sur fonds de réserve jumelage

Mme Faccenda demande l'autorisation aux membres du Conseil d'Administration d'effectuer un prélèvement sur fond s de roulement de 2050 euros dans le cadre du projet de jumelage artistique et culturel avec l'association Son Ar Mein :

Pour : 21 Abstentions : 0 contre : 0

Point IV-travaux et équipements

1- point sur les travaux

Mme Kuligowski indique que le garage à vélos à l'entrée du collège est terminé et accessible aux élèves.

En ce qui concerne la rénovation de la salle de réunion, le dossier est en cours.

Concernant la restauration, les travaux devraient débuter durant l'été 2018, les premiers plans étant réalisés. La question de la salle de restauration se pose, car pour une restructuration optimale celle-ci devrait être fermée 3 mois.

Se pose également la question de l'accueil des élèves se pose sur la période de septembre à octobre 2017. Une étude avec un acousticien est également prévue pour limiter les nuisances sonores.

Suite à la question du problème de stationnement à l'arrière de l'établissement et après avoir évoqué avec M.Fichet la suppression des talus pour agrandir le trottoir et garantir la sécurité des passants, Mme Faccenda remercie M.Fichet pour la rapidité avec laquelle la mairie a démoli ceux-ci.

Mme Faccenda indique également aux membres du Conseil qu'elle a adressé un courrier à Mme la Présidente du Conseil Départemental pour demander le changement des grilles autour de la cour, devenu dangereuses du fait de leur ancienneté. La demande est faite depuis 3 ans à chaque visite technique de rentrée et n'aboutit pas.

Mme Plantec indique qu'il est même surprenant qu'il n'y ait pas encore eu d'accident.

2-inauguration suite travaux 206-2017

Mme Faccenda indique aux membres du Conseil d'Administration que l'inauguration des salles de sciences et de l'espace vie scolaire aura lieu le jeudi 8 juin 2017 de 14h à 15h30 en présence de M.Labbey et M.Respriget du Conseil Départemental notamment. L'occasion également des rencontrer des élèves porteurs de projets et les agents ;

Point V- La parole au Conseil Vie Collégienne

Mme Faccenda indique que le conseil vie collégienne ne s'est pas réuni avant ce conseil d'administration et s'en excuse mais donne la parole à Mlle Raoul si elle le souhaite.

Le prochain Conseil Vie Collégienne se réunira le mardi 23 juin 2017.

En l'absence de questions diverses et l'ordre du jour étant épuisé et indiquant que le prochain Conseil se réunira le lundi 3 juillet 2017, Mme Faccenda remercie les membres du Conseil et lève la séance à 19h00,

La présidente du Conseil d'Administration

Mme FACCENDA



Le Secrétaire de séance

Mme PLANTEC-ROUSIC

Ordre du jour modifié du Conseil d'Administration du 29/05/2017

- Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 27 mars 2017
- Nomination d'un secrétaire de séance
- Approbation de l'ordre du jour

Point I – Vie pédagogique et vie scolaire

1. Séjour d'intégration pour les classes de 6ème
2. Liste de fournitures scolaires rentrée 2017-2018
3. Séjour à Hohenmolsen -rentrée 2017.
4. Point sur la mise en œuvre de la formation « gestes qui sauvent » pour les élèves de 3ème
5. Journée au Mémorial de Caen : lauréats concours National de la Résistance et de la Déportation
6. projet de jumelage artistique et culturel avec Son Ar Mein (2017-2020)
7. point sur l'organisation des activités EPS année 2017/2018- restructuration gymnase.

Point II – Contrats et conventions

1. convention d'adhésion aux groupements de commandes des établissements d'enseignement du Finistère année 2018
2. convention « jardins et potagers pédagogiques »
3. convention hébergement élèves atelier hip-hop – Festival de danse UNSS
4. convention Prix des Incorruptibles 2017/2018
5. convention « gestes qui sauvent » niveau 3ème

Point III-Points financiers

1. Crédits pédagogiques globalisés - année 2017
2. prélèvement sur fonds de réserve

Point IV- Travaux et équipements

1. point sur les travaux
2. information sur l'inauguration suite aux travaux 2016-2017

Point V- La parole au Conseil Vie Collégienne

Questions diverses :

Merci de faire parvenir par écrit les questions diverses 48 h avant le Conseil d'Administration

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 29 mai 2017

QUORUM :
Présents :

	Qualité	TITULAIRE	SUPPLEANT	EMARGEMENT
1. EQUIPE DE DIRECTION	Principale C.P.E. Gestionnaire	FACCENDA M. PLANTEC-ROUSIC F. KULIGOWSKI O.		
2. REPRESENTANT de la Collectivité Territoriale	Conseiller départemental	Mme HUON M. LOSTANLEN		
	Collectivité locale	Mme LE COZ M. BIHAN	Mme QUENEA M. FICHET	
3. PERSONNALITES QUALIFIEES	Directrice adjointe ULAMIR	COMPOIS Bénédicte		
	Retraitée Education Nationale	LONEUX Annie		
4. PERSONNELS ELUS DE l'établissement		LE LAY Erwan	LE PAGE Gaëlle	
		LOUVEL Aline (exerce'e) <i>Remplacée par M. Le Page</i>	LIMA Natalia	
		QUIVIGER Daniela	HION Charlotte	
		LARHANTEC Christian	FROMOND Magali	
5. PARENTS d'ELEVES		MARTIN Stéphanie <i>LEBOIS Gilles</i>	SCOUARNEC Isabelle	
			GAUTHIER Marianne	
			MALARD Hélène	
Elèves		MORVAN Régine Nicolas Mathilde Alwena RAOUL		

*GAUTHIER-DESTABLE
VARIANE*

VOYAGE SCOLAIRE INTEGRATION 6ème

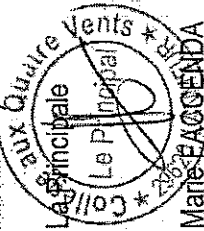
responsables	Profs Principaux 6ème
Destination	Keravel Primel Tregastel
Classe	6ème
Nombre de participants	100 élèves
Nombre d'accompagnateurs	8
Période	Du 25 au 26 septembre 2017 et du 28 au 29 septembre 2017
Objectifs pédagogiques	séjour intégration 6ème

BUDGET	
DEPENSES	RECETTES
Libellé	Libellé
100 élèves	100 élèves
6 620,00 €	2 000,00 €
participation FSE	
	* participation accompagnateurs
	620,00 €
	participation familles
	4 000,00 €
TOTAL DEPENSES	TOTAL RECETTES
6 620,00 €	6 620,00 €

Coût par élève 40,00 €

Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à :

- ☒ Signer contrats et conventions liés à ce voyage
- ☒ Accepter le principe des versements et dons des organismes cités ci-dessus pour le voyage concerné.
- ☒ percevoir la participation des familles (en cas de trop perçu ; pour un montant inférieur à 8€ par élève ; versement dans les fonds de réserve et réaffectation selon décision du CA ; pour un montant supérieur à 8 € par élève ; remboursement aux familles).
- ☒ arrêter les modalités en cas de désistement des élèves ou d'annulation de voyage
- * la part accompagnateur est totalement prise en charge par le budget du collège



Séjour intégration classes de 6ème

Classes concernées : 6A - 6B – 6C – 6D

Dates : 1^{er} groupe du 25 au 26 septembre 2017– 2nd groupe du 28 au 29 septembre 2017

Pourquoi un séjour d'intégration des élèves de 6ème ?

Les élèves de 6ème proviennent de sept écoles primaires différentes au moins, ils ont évolué dans un univers très encadré : une classe, un adulte. L'intégration au nouvel univers que constitue le collège est anxiogène pour un enfant de 10-11 ans :

- multiplicité des professeurs, des personnels encadrants (agents, CPE, AED, etc)
- nouvelles règles de vie
- changements de classes
- consignes multiples...

Cette difficulté à s'intégrer représente un frein à la mise en place des apprentissages fondamentaux

1er constat : L'arrivée en Collège marque des grands changements pour les élèves : mixité avec les élèves provenant des écoles du secteur (Lanmeur – Guimaec – Lanleya – Garlan – Plouezoch – Locquirec – Plouegat Guerand), pluralité de l'équipe pédagogique (un professeur pour chaque matière), prise d'autonomie (bus scolaire, gestion de l'emploi du temps, etc).

2nd constat : les élèves qui arrivent en 6ème commencent un cycle nouveau fait de nouveaux apprentissages, mais aussi et bien plus de nouvelles méthodes de travail et d'apprentissage. Ils ont souvent une vision négative de « l'école », ils subissent donc leur scolarité.

3ème constat : les élèves développent une attitude consumériste de l'école. Les dispositifs d'aide et de soutien sont vécus comme une contrainte supplémentaire imposée par les adultes.

Objectifs poursuivis

- Remettre l'école au centre des préoccupations des enfants
- Gérer l'hétérogénéité des élèves
- Repérer les élèves en difficulté

Il s'agit de créer un climat de coopération, de tolérance, de confiance et de renforcer les relations interindividuelles élèves/élèves, élèves/enseignants. De permettre enfin aux enfants d'accéder aux activités de plein air proposées.

Cette semaine d'intégration répond à trois axes :

- Le respect : les activités sont construites de façon à privilégier l'apprentissage de l'écoute, du respect des consignes et des règles. Les enfants évoluent toujours en groupe afin de développer l'esprit communautaire, le respect des autres, la solidarité et de créer des liens afin de mettre en place l'esprit de classe.
- Améliorer la communication : la relation adulte/élève est facilitée lors de ce séjour, elle induira des rapports élèves/professeurs plus faciles au retour au collège.
- Motiver pour apprendre : La découverte du milieu en position active, renforce la motivation et la curiosité. Les découvertes et observations des élèves deviennent au retour le sujet de base pour la mise en place des apprentissages.

Description

Le projet se présente sous la forme d'un séjour de 2 jours (2 classes le lundi – mardi et les 2 autres classes le jeudi – vendredi) hors de l'établissement dans un centre de loisirs dédié à « la mer » dans le Centre Keravel situé 22 promenade de la méloine à Primel Tregastel. Primel-Trégastel se situe à l'extrémité orientale de la baie de Morlaix, près de Plougasnou. Le centre de "Ker-Avel" est construit face à la mer, à 20 m de la plage. La pointe de Primel, promontoire naturel formé de granit ocre, est un ensemble géographique remarquable pour sa géologie, sa flore, sa faune.

Les professeurs participent à l'encadrement des enfants, mais aussi, posent les bases de leur fonctionnement durant l'année scolaire au travers d'activités, de recherches interdisciplinaires.

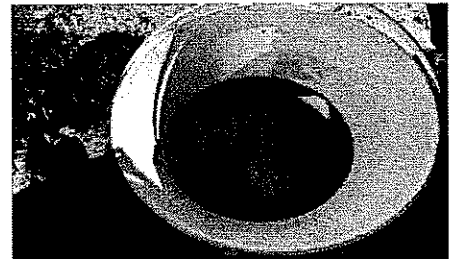
Encadrement : assuré pour chaque séjour par les professeurs principaux

Ils seront secondés par d'autres adultes du collège : professeurs des classes concernées, CPE, surveillants, gestionnaire.

Dans chacune des activités proposée, les élèves seront accompagnés par des personnes qualifiées et diplômées du centre.

Au cours du séjour :

- Deux demi-journées seront consacrées à la découverte d'activités nautiques (bateau collectif-kayak)
- les autres demi-journées permettent une étude de l'environnement en lien avec les programmes scolaires de 6èmes : pêche à pied, course d'orientation, land art, randonnée, sports collectifs
- soirée et veillée : travail autour du vivre ensemble et de la citoyenneté.



REPARTITION DES FOURNITURES PAR DISCIPLINE - ANNEE 2017/2018

CLASSE DE 6^{ème}

<u>ALLEMAND</u>	1 cahier 24x32, 96p, grands carreaux, plastifié
<u>ANGLAIS</u>	2 cahiers 24 x 32, 96p, grands carreaux, plastifiés
<u>ARTS PLASTIQUES</u>	1 cahier, 24x32, 96 p, grands carreaux, couverture incolore Se procurer 1 éponge et 1 chiffon. Le reste du matériel sera à disposition en classe.
<u>BRETON</u>	1 cahier 24x32, 96p, grands carreaux, plastifié
<u>CDI</u>	1 cahier 24 x32, 96p, grands carreaux, plastifié
<u>EDUCATION MUSICALE</u>	1 cahier 24 x 32, 96p, grands carreaux, plastifié
<u>FRANÇAIS</u>	2 cahiers 24 x 32, 96p, grands carreaux, plastifiés
<u>HISTOIRE – GEOGRAPHIE</u>	1 cahier 24 x 32, 96p, grands carreaux, plastifié
<u>MATHEMATIQUES</u>	2 cahiers 24x 32, 96p, petits carreaux, plastifiés 1 compas 1 rapporteur 1 géorègle ALEPH (20 cm)

Une calculatrice, type collègue, devra être achetée dans le commerce pour une utilisation à partir du milieu d'année

<u>SCIENCES PHYSIQUES</u>	1 cahier 24x32, 96 p, petits carreaux, plastifié 1 protège-cahier 24x32 1 pochette de papier millimétré
<u>S.V.T.</u>	1 cahier 24 x 32, 96p, grands carreaux, plastifié
<u>TECHNOLOGIE</u>	1 porte-vues (40 vues)
<u>EPI/PARCOURS</u>	1 classeur souple grand format 1 lot de volets perforés

<u>EN PLUS</u>	1 pochette rouge 3 rabats 1 agenda scolaire 1 cahier de brouillon 1 feuillets mobiles grand format 1 pochette de feutres (12) 1 pochette de crayons de couleur (12) 1 tube de colle 1 gomme 1 taille crayon 1 paire de ciseaux 1 crayon graphite
-----------------------	--

*1 raquette de tennis de table, à acheter à la coopérative si besoin (7 euros)
1 raquette de badminton, à acheter à la coopérative si besoin (10 euros)*

La coopérative est ouverte tout au long de l'année, deux midis par semaine. Les élèves peuvent y trouver ces fournitures à des tarifs préférentiels.

REPARTITION DES FOURNITURES PAR DISCIPLINE - ANNEE 2017/2018

CLASSE DE 5^{ème}

<u>ALLEMAND</u>	1 cahier 24x32, 96p, grands carreaux, plastifié
<u>ALLEMAND BILANGUE</u>	<i>Le cahier de l'an passé</i>
<u>ANGLAIS</u>	2 cahiers 24 x 32, 96 p, grands carreaux, plastifiés
<u>ARTS PLASTIQUES</u>	<i>Le cahier de l'an passé</i> Se procurer 1 éponge et 1 chiffon. Le reste du matériel sera à disposition en classe.
<u>BRETON</u>	<i>Le cahier de l'an passé</i>
<u>EDUCATION MUSICALE</u>	<i>Le cahier de l'an passé</i>
<u>ESPAGNOL</u>	1 cahier 24x32, 96p, grands carreaux, plastifié
<u>FRANÇAIS</u>	2 cahiers 24 x 32, 96 p, grands carreaux, plastifiés
<u>HISTOIRE – GEOGRAPHIE</u>	1 cahier 24 x 32, 96 p, grands carreaux, plastifié
<u>LATIN</u>	1 cahier 24x32, 96p, grands carreaux, plastifié
<u>MATHEMATIQUES</u>	2 cahiers 24 x 32, 96 p, petits carreaux, plastifiés 1 cahier 17x22, 96 p, petits carreaux, plastifié <i>Les géorègle, compas, rapporteur, calculatrice de l'an passé</i>
<u>SCIENCES PHYSIQUES</u>	1 cahier 24x32, 96 p, petits carreaux, plastifié 1 protège-cahier 24x32
<u>S.V.T.</u>	1 cahier 24 x 32, 96 p, grands carreaux, plastifié
<u>TECHNOLOGIE</u>	<i>Le porte-vues (40 vues) de l'an passé, s'il est en bon état</i>
<u>EPI/PARCOURS</u>	1 classeur souple grand format 1 lot de volets perforés
<u>EN PLUS</u>	<i>La pochette rouge 3 rabats de l'an passé, si elle est en bon état</i> <i>Les taille-crayons et paire de ciseaux de l'an passé</i> 1 cahier de brouillon 1 feuillets mobiles grand format 1 copies doubles grand format 1 pochette de feutres (12) 1 tube de colle 1 gomme 1 crayon graphite

1 raquette de tennis de table, à acheter à la coopérative si besoin (7 euros)
1 raquette de badminton, à acheter à la coopérative si besoin (10 euros)

La coopérative est ouverte tout au long de l'année, deux midis par semaine. Les élèves peuvent y trouver ces fournitures à des tarifs préférentiels.

REPARTITION DES FOURNITURES PAR DISCIPLINE - ANNEE 2017/2018

CLASSE DE 4^{ème}

<u>ALLEMAND</u>	1 cahier 24 x 32, 96p, grands carreaux, plastifié
<u>ANGLAIS</u>	2 cahiers 24 x 32 96 p, grands carreaux, plastifiés
<u>ARTS PLASTIQUES</u>	<i>Le cahier de l'an passé</i> Se procurer 1 éponge et 1 chiffon. Le reste du matériel sera à disposition en classe.
<u>BRETON</u>	<i>Le cahier de l'an passé</i>
<u>EDUCATION MUSICALE</u>	<i>Le cahier de l'an passé</i>
<u>ESPAGNOL</u>	1 cahier 24 x 32, 96p, grands carreaux, plastifié
<u>FRANÇAIS</u>	2 cahiers 24 x 32, 96p, grands carreaux, plastifiés
<u>HISTOIRE – GEOGRAPHIE</u>	1 cahier 24 x32, 96 p, grands carreaux, plastifié
<u>LATIN</u>	<i>Le cahier de l'an passé</i>
<u>MATHEMATIQUES</u>	2 cahiers 24x32 96 p, petits carreaux, plastifiés 1 cahier 17x22, 96 p, petits carreaux, plastifié 1 géorègle, compas, rapporteur, calculatrice de l'an passé
<u>SCIENCES PHYSIQUES</u>	1 cahier 24 x 32, 96 p, petits carreaux, plastifiés 1 protège-cahier 24x32
<u>S.V.T.</u>	1 cahier 24 x3 2, 96 p, grands carreaux, plastifié
<u>TECHNOLOGIE</u>	<i>Le porte-vues (40 vues) de l'an passé, s'il est en bon état</i>
<u>EPI/PARCOURS</u>	1 classeur souple grand format 1 lot de volets perforés
<u>EN PLUS</u>	1 pochette rouge 3 rabats 1 cahier de brouillon 1 feuillets mobiles grand format 1 copies doubles grand format 1 pochette de feutres (12) 1 pochette de crayons de couleurs (12) 1 tube de colle 1 gomme 1 crayon graphite <i>Les taille-crayons et paire de ciseaux de l'an passé</i>

1 raquette de tennis de table, à acheter à la coopérative si besoin (7 euros)
1 raquette de badminton, à acheter à la coopérative si besoin (10 euros)

La coopérative est ouverte tout au long de l'année, deux midis par semaine. Les élèves peuvent y trouver ces fournitures à des tarifs préférentiels.

<u>ALLEMAND</u>	1 cahier 24 x 32, 96 p, grands carreaux, plastifié
<u>ANGLAIS</u>	2 cahiers 24 x 32, 96 p, grands carreaux, plastifiés
<u>ARTS PLASTIQUES</u>	<i>Le cahier de l'an passé</i> Se procurer 1 éponge et 1 chiffon. Le reste du matériel sera à disposition en classe.
<u>BRETON</u>	<i>Le cahier de l'an passé</i>
<u>EDUCATION MUSICALE</u>	<i>Le cahier de l'an passé</i>
<u>ESPAGNOL</u>	1 cahier 24 x 32, 96p, grands carreaux, plastifié
<u>FRANÇAIS</u>	1 classeur souple grand format
<u>HISTOIRE – GEOGRAPHIE</u>	2 cahiers 24 x 32, 96 p, grands carreaux, plastifiés
<u>LATIN</u>	<i>Le cahier de l'an passé</i>
<u>MATHEMATIQUES</u>	2 cahiers 24 x 32, 96 p, petits carreaux, plastifiés 1 cahier 17x22, 96 p, petits carreaux, plastifié <i>Les géorègle, compas, rapporteur, calculatrice de l'an passé</i>
<u>SCIENCES PHYSIQUES</u>	1 cahier 24 x 32, 96 p, petits carreaux, plastifié 1 protège-cahier 24 x 32
<u>S.V.T.</u>	1 cahier 24 x 32, 96 p, grands carreaux, plastifié
<u>TECHNOLOGIE</u>	<i>Le porte-vues (40 vues) de l'an passé, s'il est en bon état</i>
<u>EPI/PARCOURS</u>	1 classeur souple grand format 1 lot de volets perforés
<u>EN PLUS</u>	<i>La pochette rouge 3 rabats de l'an passé, si elle est en bon état</i> <i>Les taille-crayons et paire de ciseaux de l'an passé</i> 1 cahier de brouillon 1 feuillets mobiles grand format 1 copies doubles grand format 1 pochette de 12 feutres 1 tube de colle 1 gomme 1 crayon graphite

1 raquette de tennis de table, à acheter à la coopérative si besoin (7 euros)

1 raquette de badminton, à acheter à la coopérative si besoin (10 euros)

La coopérative est ouverte tout au long de l'année, deux midis par semaine. Les élèves peuvent y trouver ces fournitures à des tarifs préférentiels.



PROJET DE JUMELAGE 2017 COLLEGES et STRUCTURES CULTURELLES

ETABLISSEMENT SCOLAIRE : COLLEGE AUX QUATRE VENTS LANMEUR

Chef d'établissement : Madame FACCENDA, Principale

Professeur(s) référent(s) du jumelage :

- M.Nicolas Lenne, professeur d'éducation musicale
- M.Hervé Lucas-professeur d'histoire-géographie
- M.Jean Charles Pouliquen, professeur de français

Adresse : 7 rue du 19 mars 1962 29620 LANMEUR

Tél. : 02 98 67 50 43

Mèl : ce,0290047u@ac-rennes.fr

Nombre de sections : 15 (4 sixièmes-4 cinquièmes-3 quatrièmes-3 troisièmes)

Nombres d'élèves : 372

STRUCTURE CULTURELLE : ASSOCIATION SON AR MEIN

Responsable de la structure : Madame Marie-Annick TROADEC, Présidente

Correspondant référent au sein de la structure culturelle : Marie-Laure Bourgeois

Adresse : 1, hent Lokireg - Mairie 29620 Guimaëc

Tél. : 02 98 79 26 27

Mèl : contact@sonarmein.fr

Année de démarrage du projet : SEPTEMBRE 2017

La demande de subvention est sollicitée par : la structure culturelle : Son ar mein qui percevra l'intégralité de la subvention (à remplir obligatoirement pour le versement de la subvention).

A retourner : **lundi 29 mai 2017 – dernier délai en double exemplaire - par mail avec accusé réception**

- **1 exemplaire au Conseil départemental du Finistère, Direction de la Culture, du Sport et de la Jeunesse, 32 boulevard Duplex 29196 Quimper – Fabienne Rebiere fabienne.rebiere@finistere.fr**

Et :

- **si le collège relève de l'enseignement public : 1 exemplaire à la DSDEN, 1 rue du Finistère 29000 Quimper Laurence Perin laurence.perin@ac-rennes.fr**

- **si le collège relève de l'enseignement catholique : 1 exemplaire à la DDEC, 2 rue César Franck 29196 Quimper - Anne-Marie Briand-Le Ster ddec29.pedagogie@enseignement-catholique.bzh**

Fait à : Lanmeur
Signature

le : 29 mai 2017

CHEF d'ETABLISSEMENT

STRUCTURE CULTURELLE

Marie Faccenda :



Marie-Annick Troadec

DESRIPTIF DU PROJET DE JUMELAGE POUR L'ANNÉE À VENIR

Un jumelage sur 3 ans, entre une structure culturelle et un collège, est un projet d'éducation artistique et culturelle ambitieux et de longue durée qui doit s'inscrire dans le cadre du projet d'établissement scolaire selon ses objectifs pédagogiques. Pour qu'il porte ses fruits auprès des jeunes scolarisés et des équipes culturelles et pédagogiques, cela suppose qu'il soit désiré par les partenaires et que le contenu proposé soit le résultat d'une co-construction à chaque étape selon des modalités de partenariat bien définies. Ainsi, ce dossier doit témoigner d'une cohérence éducative et culturelle pour toutes les étapes du projet.

- L'objectif est, qu'en trois ans, **tous les élèves** aient été confrontés à la **présence d'artistes, à un rapport avec des œuvres ou un patrimoine.**
- **Tous les domaines artistiques sont concernés** : arts visuels, patrimoine, théâtre, musique, danse, arts plastiques, arts du cirque, arts de la rue...
- Le jumelage peut **irriguer toutes les disciplines** enseignées, selon l'appropriation que souhaitent en faire les enseignants et le personnel d'encadrement.
- C'est une démarche caractérisée **par la souplesse, la singularité, la créativité.** Toutes les formes d'action peuvent être inventées et imaginées.
- **Le jumelage n'est pas l'addition de dispositifs existants**, il doit se démarquer par son ambition et son rayonnement au sein du collège. Il est inscrit dans les axes du projet d'établissement du collège.

Le projet de jumelage devra s'articuler à partir des 3 registres suivants :

- *La pratique artistique : Agir, faire, observer, construire, dessiner, jouer, danser, chanter... c'est avant tout éprouver par le corps ce que peut être une dimension esthétique*
- *La fréquentation des œuvres : voir, lire, entendre, éprouver (sorties dans les lieux culturels, musées, concerts, spectacles, centre d'art, présentation d'œuvres in situ,...) afin de se forger une culture personnelle la plus ouverte possible*
- *L'apport de connaissances générales : apprentissages théoriques et techniques, connaissances historiques, artistiques et esthétiques, pour s'approprier progressivement une réflexion culturelle générale*

Thème : « Aux Quatre Vents des Musiques Son Ar Mein »

Objectifs en lien avec le projet d'établissement et le contrat d'objectifs (2016-2019)

- présenter à l'ensemble des élèves et des membres de la communauté éducative **les particularités des musiques** portées par le projet artistique de Son Ar Mein.
- remettre les musiques anciennes dans leurs contextes historiques, esthétiques et contribuer ainsi d'une manière vivante au développement d'un **parcours artistique et culturel**, d'une « histoire des arts » ancrée dans **une pratique culturelle d'aujourd'hui**
- faire venir **des artistes au sein du collège** afin de provoquer la rencontre et l'échange tant artistique qu'humain.
- faire découvrir aux collégiens **la diversité des métiers** que recouvrent les champs artistique et culturel en lien avec le « Parcours Avenir » obligatoire pour chacun
- participer à **la cohésion au sein des équipes** à travers des ateliers artistiques en lien avec les musiques anciennes.

- faire **pratiquer les collégiens et les membres de la communauté éducative** en passant par la perception du rythme
- travailler à la **valorisation du potentiel créatif** de chaque élève
- mettre en pratique **les langues étrangères** apprises au sein des cours selon les artistes invités.
- Montrer les liens entre les disciplines scientifiques (mathématiques en particulier) et les arts
- sensibiliser les élèves aux risques auditifs dans la cadre du **Parcours Santé**.
- participer à **l'ouverture d'esprit et à la construction de l'esprit critique** des collégiens.
- ouvrir le **Collège sur l'extérieur** par des sorties des élèves dans les lieux de création.
- renforcer **les liens avec le tissu économique, social et culturel**.
- ancrer le **collège dans son territoire**

Description détaillée du projet (*définition et contenu du projet, déclinaison du thème en actions, mode d'intervention des équipes artistiques et culturelles, relation à la diffusion des œuvres artistiques, place et rôle des équipes pédagogiques...*) :

L'association Son Ar Mein contribue depuis plusieurs années à la diffusion des musiques anciennes en Bretagne, en particulier dans les communes situées autour de Lanmeur en s'insérant dans le tissu social, patrimonial et environnemental.

L'objectif du jumelage avec le collège des quatre vents est donc permettre aux élèves de celui-ci de découvrir, de façon active, ce type de répertoire et d'échanger étroitement avec l'association.

Un parcours sur trois ans est proposé permettant de découvrir différentes facettes de ce répertoire en relation avec les différentes disciplines enseignées, en illustration des programmes et les parcours suivis par les élèves durant leurs 4 années au Collège : Parcours Citoyen-Parcours Avenir-Parcours Artistique et Culturel ainsi que lors des Enseignements de Pratiques Interdisciplinaires de la 5^{ème} à la 3^{ème}.

La musique ancienne étant fondée principalement sur le chant et la danse, les activités partent de ces pratiques accessibles potentiellement à chacun.

L'enseignement musical serait au croisement de l'ensemble de ces échanges.

Le parcours de découverte des musiques anciennes se déroulerait sur **trois années** :

- première année : **découverte du répertoire, du chant et des danses**
- deuxième année : **conception et facture instrumentale** en relation avec les luthiers présents sur le territoire du pays de Morlaix
- troisième année : **réalisation d'un spectacle** avec une commande à un compositeur et l'intervention d'un metteur en scène.

Le rôle des musiciens en résidence serait de chaque année, en relation avec les enseignants impliqués et en particulier le professeur d'éducation musical de travailler avec les élèves impliqués sur une restitution à l'ensemble du collectif du collège, voire au-delà (écoles primaires voisines, parents) sur une restitution : parcours chanté la première année, exposition animée la deuxième, spectacle la troisième.

De plus, une salle à disposition dans le collège permettra que de nombreuses productions de Son ar mein soient au moins en partie répétées sur place et donnent lieu avec des ateliers avec les élèves permettant de mettre en œuvre les différents ponts.

Classes impliquées dans le jumelage, dont ULIS, SEGPA et autres sections spécifiques :

niveaux (de la 6^{ème} à la 3^{ème}) : les 4 niveaux nombre de classes : 15 nombre : 372
d'élèves :

Intervenants artistiques et culturels pressentis :

La coordination artistique de l'ensemble du jumelage sur les 3 ans serait assurée par Camille Rancière, violoniste baroque et un des directeurs artistiques de l'association Son ar mein.

Les intervenants réguliers seraient, la première année :

- Instrumentistes, chanteurs, éventuellement chorégraphe
 - Patrick Wibart pour les instruments à vent
 - Camille Rancière pour les cordes
 - Emmanuelle Huteau pour le chant et les percussions
 - Robin Joly de la compagnie outre-mesure pour les danses Renaissance

La deuxième année

- instrumentistes, luthier
 - Les instrumentistes mobilisés la première année
 - Eric Lourmes, luthier spécialisé dans les instruments anciens à Morlaix
 - Clémentine Albessard, violiste, archetière et musicologue

La troisième année

- instrumentistes, un compositeur et un metteur en scène.
 - Les instrumentistes mobilisés précédemment
 - Compositeur en résidence à Son ar mein pour la saison 2019/20 (sera déterminé mi 2018)
 - Metteur en scène à définir (3 profils ont été préindentifiés à ce stade)

Lieux culturels et artistiques fréquentés :

L'association Son ar mein ne bénéficie pas d'un lieu fixe mais a établi un vaste réseau de lieux habituels pour ses activités en relation avec les propriétaires de ces lieux ou en partenariat avec d'autres associations culturelles.

Les lieux culturels visités seront principalement les lieux où se déroulent les manifestations de Son ar mein : lieux du patrimoine bâtis (manoirs, parcs de l'association des parcs et jardins de Bretagne, chapelles) mais également ateliers d'artistes (celui du sculpteur Guillaume Castel à Plouégat Guerrand, de la peintre Claire de Chavagnac à Plestin les Grèves, de Ricardo Cavallo à St Jean du Doigt), l'atelier de lutherie d'Eric Lourme à Morlaix.

De plus, des intervenants de Son ar mein pourront rencontrer les élèves du collège sur des sites excentrés à l'occasion de voyages scolaires (musée de la musique à Paris, Opéra de Rennes...) profitant des activités des intervenants (ainsi Clémentine Albessard effectue des recherches au musée de la musique)

Disciplines scolaires concernées (*quelles sont les disciplines irriguées par le jumelage et de quelle façon ? Quels sont les liens avec les programmes scolaires?*) :

des ponts multiples sont imaginés :

- Mathématiques (géométrie) : découverte des intervalles, des rapports de fréquence
- Physique : notions d'acoustique en lien avec les propriétés des matériaux
- SVT : le son et les risques auditifs
- Lettres et langues : mise en musique de textes classiques ou rédigés par les élèves pour découvrir la déclamation musicale en illustration des accents, de l'expression. Expression orale, restitution publique

- Histoire : rôle de la musique dans l'histoire : instrument de pouvoir, de divertissement ou d'émancipation.
- Technologie : conception et fabrication d'instruments mêlant des pièces fabriquées en matériaux indigènes et pièces issues par exemple d'une imprimante 3D
- Arts plastiques : notations musicales contemporaines, scénographie
- EPS : danse, respiration et présentation de soi.

L'enseignement musical serait au croisement de l'ensemble de ces échanges.

Planning prévisionnel des actions envisagées pour chaque niveau de classe (*comment envisagez-vous le déroulé du projet par niveau de classe pour qu'il concerne le maximum d'élèves ? Ce document pourra être réactualisé dès la rentrée*).

6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}

Il est proposé de combiner :

- Une approche sur 3 ans pour les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} en 2017-2018, ce qui permettra de leur faire bénéficier du parcours cohérent décrit ci-dessous (approche des musiques anciennes par le chant et la danse, découverte de la facture instrumentale, création d'un spectacle)
- Une approche annuelle pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} en 2017-2018 centrée sur :
 - o La découverte des instruments anciens
 - o Les interactions avec les artistes en résidence lors de rencontres d'ateliers ponctuels en lien avec la programmation de l'association
 - o La fréquentation des concerts ou répétitions générales

Nombre d'heures estimées (*de présence artistique, rencontre ou médiation, d'enseignement... consacrées au projet, toutes classes confondues*) :

Son ar mein : 250 heures environ (résidence ° interventions)

Présence artistique : 4 semaines réparties sur l'année

Evolution du projet (*comment comptez-vous faire évoluer le projet au cours des 3 ans*) :

Nous souhaitons au fur et à mesure des rencontres, des projets et des sorties d'élèves pouvoir montrer toute la diversité et la richesse existante dans les musiques portées par le projet artistique de Son Ar Mein. Et au delà, échanger avec les élèves sur les parcours des métiers.

Inscription du jumelage dans le projet pédagogique de l'établissement :

Ce jumelage s'inscrit pleinement dans la vie de l'établissement et dans son projet.

La dynamique de projets déjà existante au Collège en lien avec les constructions des différents parcours de l'élève (Parcours Avenir-Parcours Citoyen-Parcours Artistique et Culturel-Parcours Santé) confirme une bonne inscription et d'une bonne adhésion des membres de la communauté éducative à ce jumelage. Ce projet mené en co-construction a été présenté et validé au fil des étapes en Conseil pédagogique ainsi qu'en Conseil d'Administration.

Durant le mois de mars dernier, une résidence d'artistes portée par Son Ar Mein a eu lieu au Collège durant 1 journée et demi avec la venue du groupe «Romanceres», artistes catalans. Un moment de rencontre, de partage et de découverte, qui a renforcé les envies de chacun à la mise en œuvre de ce projet.

Un projet est également en cours pour l'année scolaire 2017/2018 pour une action avec Morlaix Communauté et Son Ar Mein dans le cadre de la section bilingue breton ouverte depuis la rentrée 2016.

Le projet d'établissement construit avec l'ensemble des membres de la communauté éducative s'appuie sur 3 leviers :

- la mise en œuvre de **parcours de réussite pour la réussite de tous et de chacun** : prendre en compte de manière plus différenciée les élèves et leur parcours, montrant qu'il n'existe pas un mais plusieurs parcours de réussite
- **l'ouverture du collège** sur son environnement-ouverture territoriale-ouverture internationale
- une nouvelle impulsion à donner à **l'innovation pédagogique** osant expérimenter de nouveaux dispositifs via notamment **les nouvelles technologies**

Plusieurs axes du projet d'établissement sont en lien direct avec le jumelage :

A- parcours de réussite :

- **objectif 1 : le fonctionnement des liaisons :**

- travailler à la construction des parcours
- mettre en œuvre des projets pédagogiques et des dispositifs communs
- développer la communication sur la vie de l'établissement et le fonctionnement du collège via le logiciel de suivi de scolarité, le site du collège, la presse, le journal local et les gazettes internes au collège
- développer la participation des familles aux activités du collège.

- **Objectif 3 : l'intégration de tous les élèves**

- favoriser l'engagement et l'autonomie des élèves
- maintenir un climat serein et apaisé
- développer les actions «égalité filles-garçons»
- mettre en œuvre le programme d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté de la 6ème à la 3ème,

- **Objectif 4 : la communication**

- **communication interne** : développer l'usage de l'Espace Numérique de Travail (ENT), poursuivre l'utilisation de l'espace de scolarité du collège (Pronote), s'appuyer sur le bulletin d'information des personnels, des parents et des élèves-travail de concertation
- communication externe** : la vie de l'établissement et le fonctionnement du collège via le logiciel de suivi de scolarité, le site du collège, la presse, le journal local .

B-L'ouverture :

- **Objectif 1 : l'ouverture sur son environnement :**

- poursuivre les partenariats existants (Conseil Départemental-Mairie de Lanmeur-ULAMIR ...)
- renforcer les liens avec le tissu économique, social et culturel
- développer l'échange inter-générationnel avec des projets avec des résidents de l'Hôpital local de Lanmeur
- mise en œuvre d'ateliers artistiques avec des artistes locaux
- mise en œuvre d'un jumelage artistique et culturel avec le Conseil Départemental et la Direction Académique
- poursuivre les sorties pédagogiques, rencontre avec des intervenants extérieurs et résidences d'artistes

C- Expérimenter et innover : les nouvelles technologies

- **Objectif 1 : innover et expérimenter, faire évoluer les pratiques pour favoriser la réussite de tous les élèves :**

- différencier et individualiser
- rendre l'élève acteur de ses apprentissages
- expérimenter de nouvelles pratiques
- diversifier et enrichir les pratiques orales
- développer les usages pédagogiques des tablettes

- **Objectif 2 : développer la culture numérique-former**

- favoriser l'autonomie
- avoir un usage responsable : création du Parcours Citoyen
- préparer au lycée : création du parcours avenir
- développer l'éducation aux médias et à l'information

- **Objectif 3 : collaborer-partager**

- favoriser la transdisciplinarité (Enseignement des Pratiques Interdisciplinaires)
- diversifier les pratiques interactives et collaboratives
- valoriser les productions d'élèves

:

BUDGET DE L'ANNEE À VENIR

Le budget doit être présenté sous la forme Dépenses / Recettes et doit être équilibré (voir ci-dessous ou tout autre document précisant l'ensemble de ces rubriques).

Modalités de financement : la subvention accordée par le Département, au collège ou à la structure culturelle, doit représenter **80% maximum du budget total du projet**, il est donc nécessaire de trouver des ressources complémentaires (FSE, financement par le collège ou la structure culturelle, commune, ...). **La subvention est plafonnée à : 3 500 € en 1ère année, à 6 000 € en 2ème année et à 7 000 € en 3ème année.-**

Dépenses		Recettes	
Interventions artistiques	5648,00	Subvention - Département du Finistère	3500,00
Salaires	2800,00		
Charges sociales	1848,00	Etablissement scolaire	2050,00
Frais (transport, hôtel, restauration)	1000,00		
Autres à préciser :		Foyer socio-éducatif du collège	200,00
Sorties culturelles	500,00	Association parents d'élèves	
Billetterie			
Transport	500,00	Commune	300,00
Autres, à préciser :			
		Structure culturelle	2128,00
Autre type d'intervention	1880,00		
A préciser : <i>coordination fonctionnement</i>	1880,00	Autres recettes	
		A préciser :	
Petit matériel – documentation			
A préciser :			
Restitution publique			
A préciser :			
Communication	150,00		
A préciser : <i>impression affiches tracts</i>	150,00		
Autres dépenses			
A préciser :			
TOTAL	8178,00	TOTAL	8178,00

Commentaires relatifs au budget :

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Préciser les critères retenus pour l'évaluation, ces critères s'inscrivent dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture :

- nombre d'élèves concernés
- travaux réalisés et modalités de présentation
- capacité des élèves à porter un jugement critique sur une œuvre musicale
- évaluation possible dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture :

- d1,1 : langue française à l'oral et à l'écrit : comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française

-d1.2 langues étrangères et régionales : comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère

-d1.4 : langage des arts et du corps : s'exprimer et communiquer par les arts-connaître , comprendre les langages artistiques utilisés, s'exprimer par des activités artistiques

-d2 : les méthodes et outils pour apprendre : coopération et réalisation de projets-médias, démarches de recherche et traitement de l'information-outils numérique pour échanger et communiquer

-d3 : la formation de la personne et du citoyen : expression de la sensibilité et des opinions, réflexion et discernement, responsabilité, sens de l'engagement

-d4 : les systèmes naturels et les systèmes techniques : conception, création et réalisation

-d5 : les représentations du monde et de l'activité humaine : organisation et représentation du monde-invention, élaboration, production

- inscription des actions et activités dans les parcours des élèves : parcours artistique et culturel-parcours citoyen-parcours avenir-parcours santé
- suivi sous forme d'images, articles, sur le site du collège, dans la presse.
- Réunion d'étapes avec les différents partenaires.

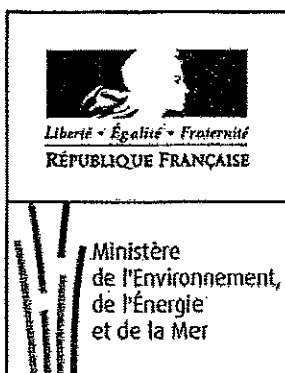
BILAN PÉDAGOGIQUE

Quelle que soit la suite de votre projet (2^{ème} ou 3^{ème} année, fin du jumelage ou arrêt du projet avant l'échéance des 3 ans) un bilan pédagogique de l'année précédente, cosigné par les partenaires et **rédigé de manière concertée** sera **obligatoire**, précisant, en particulier, les évolutions observées.

- > Bilan des actions réalisées:
- > Bilan financier (*voir ci-dessous*)

BILAN FINANCIER DE L'ANNEE PRECEDENTE

Dépenses		Recettes	
Interventions artistiques		Subvention - Département du Finistère	
<i>Salaires</i>			
<i>Charges sociales</i>		Etablissement scolaire	
<i>Frais (transport, hôtel, restauration)</i>			
<i>Autres à préciser :</i>		Foyer socio-éducatif du collège	
Sorties culturelles		Association parents d'élèves	
<i>Billetterie</i>			
<i>Transport</i>		Commune	
<i>Autres, à préciser :</i>			
		Structure culturelle	
Autre type d'intervention			
<i>A préciser :</i>		Autres recettes	
		<i>A préciser :</i>	
Petit matériel – documentation			
<i>A préciser :</i>			
Restitution publique			
<i>A préciser :</i>			
Communication			
<i>A préciser :</i>			
Autres dépenses			
<i>A préciser :</i>			
TOTAL		TOTAL	



TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

*Convention particulière d'appui financier
POTAGERS et JARDINS PÉDAGOGIQUES
dans les écoles et les collèges*

Entre

l'État, représenté par Madame Ségolène ROYAL, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, chargée des Relations internationales sur le climat,

Et

Le Collège Aux Quatre Vents de Lanmeur
sur le territoire lauréat, Morlaix Communauté
, représenté par sa Principale Madame Marie FACCENDA
, désigné ci-après le « bénéficiaire »

Vu la loi n°2014-1545 du 20 décembre 2014 relative à la simplification de la vie des entreprises,

Vu la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, notamment son article 20-II,

Vu la convention modifiée du 31 mars 2015 relative à la création et à la gestion d'une enveloppe spéciale Transition énergétique, par la Caisse des dépôts et consignations, et la convention modifiée de gestion de l'enveloppe spéciale Transition énergétique du 4 mai 2015, dans sa version modifiée par l'avenant du 11 mars 2016.

Vu la demande de subvention présentée par le Collège Aux Quatre Vents de Lanmeur en date du 27 Avril 2017

Il est convenu ce qui suit

Article 1 - Objet et durée de la convention

La présente convention a pour objet de préciser les modalités d'attribution et de versement de l'appui financier du FFTE pour la **réalisation d'un ou plusieurs potagers et jardins pédagogiques**, espaces dédiés à la nature sous formes diverses situés à l'intérieur d'un ou plusieurs établissements scolaires (école du 1^{er} degré ou collège) gérés par le bénéficiaire. La présente convention entre en vigueur à compter du jour de sa signature. Elle est valable pour les actions ayant connu un démarrage effectif au plus tard le 31 décembre 2017 et prendra fin avec le versement de l'aide et au plus tard le 31 décembre 2020.



Article 2 - Montant et modalités de versement de l'appui financier

Le montant de l'appui financier au titre de la présente convention est fixé à **500 euros** par potager/jardin pédagogique dans la limite d'un plafond maximal de 80 % de la dépense subventionnable de chaque potager/jardin pédagogique. L'appui financier sera versé en une fois par la Caisse des dépôts et consignations sur ordre du Préfet de Région, qui aura vérifié le caractère subventionnable des dépenses présentées au vu des pièces listées à l'article 3 ci-dessous.

Article 3 - Engagements du bénéficiaire

Dans le cadre du projet, le bénéficiaire s'engage à :

- a) Mettre en place sur son territoire l'action ou les actions figurant à l'article 1.
- b) Mettre en place un (ou des) composteur(s) pour accueillir les déchets alimentaires de la cantine du ou des établissement(s),
- c) Transmettre au Préfet de Région (DREAL) :
 - les justificatifs relatifs aux dépenses subventionnables (ventilées selon les postes comptables), acquittées et certifiées par le comptable public ;
 - tout document nécessaire aux engagements et versements ;
 - le suivi et le bilan de l'action mise en œuvre.
 - Au minimum deux photos illustrant la réalisation de l'action subventionnée
- d) Apposer le logo «Territoire à énergie positive pour la croissance verte» ci-dessous sur tout document et toute réalisation et panneau de chantier portant sur les actions financées.



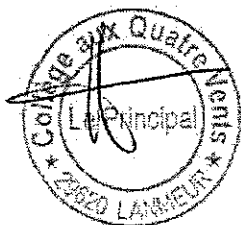
Fait à Lanmeur,
établi en trois exemplaires originaux

Le Principale du

Collège Aux Quatre Vents de Lanmeur

, le 27 Avril 2017

la Ministre de l'Environnement,
de l'Énergie et de la Mer, chargée des Relations
internationales sur le climat



Madame Marie FACENDA

Ségolène ROYAL



